Revue d'histoire de l'Amérique française



Testament de Mon^r Étienne Volant Radisson, 10 octobre 1734

Volume 6, Number 4, mars 1953

URI: https://id.erudit.org/iderudit/301557ar DOI: https://doi.org/10.7202/301557ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print) 1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1953). Testament de Mon^r Étienne Volant Radisson, 10 octobre 1734. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 6(4), 572–572. https://doi.org/10.7202/301557ar

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



10 Octobre 1734 Testament de Monr. Etienne Volant Radisson*

Au Nom du Pere du fils et du st esprit, moy Estienne Volant Radisson avant de partir pour mon voyage de quebec dans Lincertitude de la mort declare que je veux vivre et mourir dans Lunité de La Religion Catholique apostolique et Romaine

Secondement que jay fait une donnation par Contrat de mariage a ma femme pour Lusufruit de tout Le Bien qui poura mapartenir a ma femme que je La Ratifie veut et entend quelle en jouisse paisiblement et antierement Le Reste de ses jours

Je donne et Legue a Leglise de ste anne du Cap de Varenne la somme de Cent Livres autant que Le bien que je Laisseray le permettra

Je donne et Legue àu RR PP recollects de ville marie La somme de Cinquante Livres

Je donne et Legue a la Congregation notre dame Etablie chez Les P jesuittes pareille somme de Cinquante Livres

Je donne et Legue a mes deux freres et a mes deux neveux chaquun dix Livres

Je veux et entand quapres Le deces de ma femme et mes deptes payes et torts par moy faits si aucun y a Repares que tout Le reste de mon Bien tant meubles quimmeubles soit remis et delaisse en La pocession de Mr et Madame Duplessi Faber pour estre par eux employé a Leducation de Leurs Cinq anfants Les laissant entierement Les maîtres de Lemploy qui en doit estre fait pourveu quil serve a instruire ses chers anfants dans Lamour Et La Crainte de Dieu et sans predilection et pour Lexecution de ma presente Volonte je veux que du moment du deces de ma femme ils soyent maitres et paisible pocesseurs de tout ce qui maura appartenu pour en disposer insi quil est dit Ci dessus Car telle est ma volonté fait a montreal ce 10 octobre 1734

Radisson

Paraphé à Montreal ce 14 Juin 1735.

foucher

(Ces deux documents nous sont fournis par M. Fernand Lefebvre, des Archives judiciaires de Montréal).

^{*} Archives judiciaires de Montréal, collection: Documents judiciaires sous seing privé.